



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION DU SPECTACLE INTITULE
"L'OR BLEU" PAR L'ASSOCIATION TRIB'ALT LE
SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 A 11H DANS LA
SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-25-160
EN DATE DU 13 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025-2026,

CONSIDÉRANT la proposition de spectacle de l'association Trib'Alt représentée par Monsieur Philippe Delvalee en sa qualité de président, dont le siège social est situé 4 rue du quatre septembre – 07200 AUBENAS, le samedi 29 novembre 2025 à 11h dans la salle Robert Louis de Cœur de ville ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Trib'Alt représentée par Monsieur Philippe Delvalee en sa qualité de président, dont le siège social est situé 4 rue du quatre septembre – 07200 AUBENAS, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « L'or bleu » le samedi 29 novembre 2025 à 11h dans la salle Robert Louis de Cœur de ville, dont le coût est fixé à mille vingt euros (1 020 € TTC);

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250613-lmc1H13223H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2025
Date de Publication : 13/06/2025